

16 Provinces

Ngounié/Département de la Dola/ Ndendé/ Commémoration en différé de la Journée internationale de la veuve

Éviter de se complaire dans la résignation



Marie-Louise Enie (c), présidente de l'ADDFE, a invité les veuves à faire respecter leurs droits.



Vue partielle de l'assistance lors de la causerie.

SNN
Libreville/Gabon

ENDE, chef-lieu du département de la Dola, n'aura pas été en reste de la récente célébration de la Journée internationale de la veuve. Et pour cause, conduits par leur présidente, Marie-Louise Enie, les membres de l'Association pour la défense des droits de la femme et de l'enfant (ADDFE) y ont séjourné pour commémorer, en différé, cet événement placé sous le thème "Prise en charge de la veuve en milieu familial". Occasion pour Marie-Louise Enie de rappeler le

calvaire vécu par les conjointes survivantes après le décès de leurs partenaires. «Partout ailleurs, notamment au Gabon, les veuves sont soumises à des pressions sociales, mais conformistes ou aliénatrices, qui les maintiennent dans une certaine déréliction», a dénoncé Marie-Louise Enie. En précisant, par ailleurs, que cet état de chose ne favorise nullement l'émancipation des veuves, qui se trouvent à la limite esclaves de leurs belles-familles. Aussi, a-t-elle encouragé les femmes à lutter efficacement contre ce fléau. En le dénonçant auprès des autorités compétentes,

tout en s'informant, afin de mieux y faire face. D'autant que, selon elle, au regard des dispositions légales en vigueur, et des efforts déployés par la première dame, Sylvia Bongo Ondimba, il serait inconcevable que les veuves spoliées se complaisent dans une forme de résignation. Dans tous les cas, a-t-elle poursuivi, la structure associative qu'elle dirige s'est engagée à combattre ce fléau, à travers une sensibilisation des forces vives de la nation. Avant de clore son propos, Mme Enie a remis gracieusement un important don de matériel ménager à plusieurs veuves de la localité.



Quelques veuves posant autour de Mme Enié.

Département de Douya-Onoye/Mouila/ Après la destruction de la toiture du complexe des Affaires sociales

De la nécessité urgente d'une nouvelle structure

ESSONE-NDONG
Mouila/Gabon

LA faute à cette violente bourrasque qui décoiffa complètement, en cette nuit du 04 mai 2014, le complexe des Affaires sociales de Mouila. Depuis lors, cette structure qui accueillait près de 200 élèves ne s'est plus relevée de ce coup du sort. D'ailleurs, comment le pourrait-elle, au regard de l'ampleur des dégâts enregistrés ? L'orage avait comme mission de rendre à jamais cet établissement inopérant. Car, en dehors des tables-bancs que la directrice avait réussi à sortir de ce déchaînement des éléments naturels pour les mettre à l'abri à son domicile, tout a été détruit : matériels pédagogiques et didactiques, ordinateurs, frigidaire et photocopieuses, etc. Le constat est que la paralysie qui frappe aujourd'hui le complexe des Affaires sociales de Mouila pourra durer encore des mois, voire des années, en raison du faible intérêt que semblent lui accorder les pouvoirs pu-

blics. Pourtant, quel contraste avec l'engouement qui a suivi le passage de l'orage ! En effet, dès l'annonce de sa démolition par la tornade, plusieurs personnalités locales ou de passage (gouverneur, parlementaires, ministres, etc.) dans le chef-lieu de la Ngounié avaient fait le déplacement de ce site sinistré, soit pour annoncer l'imminence de l'ouverture d'un chantier, soit (pour certains) amener déjà un entrepreneur pour une évaluation d'avant les travaux. Une délégation de l'administration de la Prévoyance sociale y avait même fait un tour ainsi que celle du Corps de la paix américain. Ces bonnes intentions apparentes n'ont, jusqu'à ce jour, connu aucun début de concrétisation susceptible de rassurer les populations. Celles-ci ainsi que les responsables de la structure, ont toujours le regard rivé vers les pouvoirs publics, pour une réhabilitation complète de ce complexe. Au titre des premières mobilisations des entrepreneurs, un devis se chiffant à 40 millions avait été an-

noncé. Sans plus. En outre, des options ont été émises : soit la destruction complète du bâtiment pour une construction toute nouvelle, soit la restauration de l'actuel. Quelle est la variante qui l'emportera si la résolution était prise de doter cet établissement d'une acquisition matérielle conséquente ? **ENFANTS DÉMUNIS**• Cependant, en l'état actuel de ce qui tient encore lieu de bâtiment, celui-ci se fissure davantage avec les intempéries, tandis que toutes les installations sanitaires sont détruites. Pour ne pas dire que l'option de "restauration de l'actuel bâtiment" ne manquera pas aussi d'engourdir des sommes importantes... Avec une capacité d'accueil avoisinant les 200 places, celui-ci était essentiellement ouvert aux enfants des familles démunies (pour des frais d'écolage de 10 000 frs/l'an), même certains cadres y inscrivait aussi les leurs. C'est dire le rôle éminent social qu'il jouait naguère. Mais depuis, le désarroi et l'inquiétude se sont emparés



Le passage de l'ouragan avait décoiffé le complexe social, au point de le rendre inopérant.

des parents d'élèves, ainsi que des agents qui y exerçaient (une dizaine) auxquels il faudra ajouter le personnel, qui y était également hébergé. Certes, un lot de consolation leur a été offert par le service provincial de la Famille, qui a cédé deux salles pour la poursuite de la scolarité des enfants. « Mais c'est une goutte d'eau dans la mer car, les pensionnaires

disposaient de six salles de classes dans le complexe dévasté. Vous comprenez que les deux salles que la Famille nous a offertes ne peuvent contenir tout le monde», déplore un agent en service aux Affaires sociales. Conséquence : de nombreux enfants, qui n'ont pu trouver place dans les nouveaux locaux offerts, continuent de végéter. Pourtant, dire que la

situation est urgente est un euphémisme. Les besoins sociaux locaux s'expriment de plus en plus avec acuité, et les réponses tiennent à la réouverture de ce complexe. Si cela ne tenait qu'à ses responsables, un premier bâtiment aurait été vite construit pour accueillir une première vague d'enfants, en attendant que le gros œuvre soit terminé.